



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

Avez-vous de l'amiante chez vous ?

COSSONAY L'amiante désigne certains minéraux silicatés naturels qui se présentent sous forme de fibres. Il a été largement utilisé depuis la révolution industrielle dans de nombreux matériaux de construction à cause de ses caractéristiques particulières: bon isolant, très bonne résistance au feu, à la chaleur, aux produits chimiques ou très flexible.

On le trouve sous forme de flocages, mais aussi de feuilles, feutres, mastics, plaques cartonées ou encore tressé et tissé. Il est présent dans des produits en ciment ou dans les liants divers (colle, peinture, joints, béton bitumineux). Il a également été utilisé, entre autres, dans les plaquettes de freins. En raison de sa haute toxicité, la Suisse a interdit les produits floqués en 1975 et, depuis le 1er mars 1989, tous les produits contenant de l'amiante.

Malgré ces dispositions, ce matériau se rencontre encore souvent dans notre environnement bâti, de la remise de jardin aux toitures des habitations, en passant par les bacs à fleurs. Ces objets anodins ne peuvent pas être débarrassés sans précaution car les fibres d'amiante exposent au risque de développement de maladies après une période de latence de 20 à 40 ans. C'est pourquoi la Cellule amiante de l'Etat de Vaud, réunissant des spécialistes de la santé publique, de l'environnement et des constructions, et de nombreuses communes s'associent pour une opération de débarras qui aura lieu dès le 25 mars 2017.

Comment procéder ?

Luc Lodari, responsable du centre de tri de Cossonay, précise que cette action est destinée uniquement aux ménages privés, les entreprises commerciales devant s'adresser à des maisons spécialisées dans le traitement de leurs déchets de production. «Dès le 6 mars, des sacs en plastique transparents portant la mention «a – attention, contient de



l'amiante» seront mis gratuitement à disposition de la population au centre de tri.» Il suffira donc d'emballer dans ces sacs les objets en fibrociment avec précaution et sans les endommager, puis de les déposer au centre de tri dans la benne prévue à cet effet, selon les indications des responsables. «Si des personnes ont des gros éléments et que le sac en plastique est trop petit, il ne faut surtout pas casser l'objet pour gagner de la place. Que les gens nous amènent ces pièces de taille qui seront déposées dans un endroit à leur disposition. Puis, nous nous occuperons de les emballer», ajoute encore Luc Lodari.

Des questions ?

L'amiante ne se rencontre pas uniquement dans les objets en fibrociment dont la population se débarrasse lors de cette action. Il est aussi présent dans de nombreux matériaux comme des colles de carrelage et de faïence, des mastics de vitrage et des revêtements de sols synthétiques. Ces déchets ne peuvent en aucun cas être amenés au centre de tri. Des informations à ce sujet sont présentes sur le site Internet: www.vd.ch/amiante. D'autre part, Bernard Ebener, Municipal, et Luc Lodari sont à disposition pour répondre à toute question éventuelle.

En résumé

Dès le 6 mars, possibilité est donnée aux ménages privés d'obtenir gratuitement, au centre de tri de la commune, des sacs destinés à l'emballage des objets en fibrociment amianté. Pour des raisons de sécurité, il est impératif de ne pas abîmer ces éléments, ni de les casser. La collecte vaudoise de ces déchets débute le 25 mars.

Coordonnées et heures d'ouverture du centre de tri des déchets.
Route de La Sarraz 14 /1304 Cossonay / Tél. 021 861 35 04.

Lundi: 10h-12h. **Mardi:** Fermé. **Mercredi:** 10h-12h et 15h-19h. **Jeu-di:** 16h-19h. **Vendredi:** 14h-17h. **Samedi:** 9h-11h30 (et 13h30-16h, du 1er avril au 31 octobre). ■

De l'amiante CHEZ VOUS ?

SAMEDI 25 MARS 2017

Collecte vaudoise des déchets en fibrociment amianté



Procurez-vous les sacs réservés à cet usage dans votre déchèterie. Utilisez-les pour emballer vos vieux objets en fibrociment amianté (bacs à fleurs, plaques ondules, tuiles, etc. achetés avant 1991) sans les abîmer ni les casser. **Rapportez-les à la déchèterie.**



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

EN BREF

Décisions du Conseil communal

Lors de sa séance du 13 février dernier, le Conseil communal a adopté les préavis 18/2016 concernant une demande de crédit pour la construction d'un ascenseur dans la Maison de Ville et 19/2016 relatif à l'adoption du plan de quartier la Condémine-Stand.

Quant au préavis 20/2016 concernant un projet de signature d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP) sur la parcelle N° 416 en faveur de la fondation EQUITIM, la Municipalité a choisi de le retirer afin d'apporter des précisions au Conseil communal. Son vote est reporté à une séance ultérieure.

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 24 avril 2017 à 20h15 en la Maison de Ville, place du Temple.

Bibliothèque communale relâches 2017 - fermeture

Nos bibliothécaires vous informent que la bibliothèque communale sera fermée pendant les vacances scolaires, soit les 21, 22 et 25 février 2017. Réouverture le 28 février 2017.

Bonnes vacances!

Abattage d'arbres et déviation de circulation

Du 21 au 24 février 2017, des arbres seront abattus le long de la route de Lausanne entre Cossonay et Penthalaz (côtes de Cossonay). Durant cette période, ce secteur sera parfois fermé à toute circulation. Cas échéant, une signalisation spécifique permettra aux usagers de la route de suivre la déviation qui sera mise en place.

Visites de la Vieille Ville

La Municipalité a le plaisir de vous annoncer les dates retenues pour les prochaines visites de la Vieille Ville, conduites et animées par nos guides du patrimoine, MM. Daniel Aubert,

Roland Auberson et Christian Pouly. Les visites publiques auront lieu les 17 juin et 30 septembre 2017, de 10h00 à 12h00. L'inscription est obligatoire au moyen du formulaire d'inscription disponible au Secrétariat municipal ou sur notre Site Internet www.cossonay.ch (rubrique tourisme).

Administration cantonale des impôts

Au moyen de bus, les Impôts vont à la rencontre de la population durant la période de février à juin 2017. Appelés TaxTruck, ces véhicules se déplacent dans tout le canton permettant aux contribuables vaudois de venir à la pêche aux renseignements dans toutes les régions. Cette opération illustre la volonté gouvernementale de proximité avec le citoyen, le contribuable en particulier.

Le TaxTruck sera présent au marché à Cossonay le vendredi 24 mars 2017 de 8h30 à 12h00. Venez nombreux! ■

LA MUNICIPALITÉ ET LES SERVICES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

CLAC INFO

CENTRE DE LOISIRS ET D'ANIMATION DE COSSONAY



Découvrez notre atelier expression, du 15 au 17 février!

10 km de Lausanne : Cette année avec quelques jeunes du CLAC, nous participerons aux 20km de Lausanne. Une équipe fera les 4km le samedi 22 avril et une autre les 10km et les 20km le 23 avril. Pour les motivés il y a encore de la place pour la préparation physique qui se déroule tous les mercredis après-midi au PAM3 à partir de 14h30.

Atelier Expression : Venez découvrir notre atelier expression qui se déroulera du 15 au 17 février. Cette année vous aurez l'occasion de préparer votre texte de rap, Slam (poésie urbaine) ou variété française puis vous entraîner toute la semaine avant de passer au studio d'enregistrement! Pour l'occasion, on sera accompagnés de deux AS de l'écriture pour vous guider dans votre art!

Eclac-toi ! : Ce mois nous avons eu notre troisième édition du tournoi sportif proposé par le CLAC. Nous nous sommes défoulés autour d'un tournoi de handball. Bravo aux jeunes pour leur participation, motivation et surtout leur fairplay! ■

L'ÉQUIPE DU CLAC - COSSONAY

PUB



COSS-AÎNÉS INFO

Activités à Cossonay pour les séniors, mois de mars 2017



Cours Informatique à Cossonay. Mardi 28 mars de 8h30 à 11h30.

Atelier astuces et questions. Inscription obligatoire au 024 425 78 36 ou christine.logozavd.pro-senectute.ch

Gym des aînés: tous les vendredis de 16h30 à 17h30.

Renseignements auprès de Jacqueline Guggisberg, 021 862 21 51.

Nordic Walking, tous les mardis de 9h à 10h30.

Renseignements: Nicole Viola, 021 862 17 94 ou 079 509 88 10.

Rendez-vous jeux, salle de paroisse catholique de Cossonay.

Mercredi 15 mars, de 14h à 17h. Renseignements auprès de Marlyse Landry, 079 562 87 64. Participation: 5 frs avec collation.

Tables d'hôtes (prix Fr. 15.-) - **Table bistrot** (prix Fr. 16.-)

Inscriptions 48h à l'avance auprès de l'hôtesse, transport à disposition.

Table Surprise

mercredi 15 et

Ariane Chevrain

Petite Rue 13

dimanche 26 mars

021 861 42 35

Table au bistrot

mardi 7 mars

Lucia Keller

Restaurant PAM

021 861 18 32

Ciné-Séniors: mardi 7 mars à 14h30: Médecin de campagne.

Groupe de balade (1 heure): lundis 6 et 20 mars. Rdv Espace Landry, 9h00.

Groupe de marche: programme et renseignements auprès de Marlyse Landry, 021 861 43 29 ou 079 562 87 64. **2 mars: Du Solliat à la Jaique, de cabane en cabane** (sur inscription jusqu'au 17 février au plus tard). **16 mars: De la Bessone à la Poyette par le Grand Bel Coster** (sur inscription jusqu'au 2 mars au plus tard).

Renseignements généraux auprès de l'animatrice régionale Christine Logoz, 024 425 78 36 ou 079 501 46 25.